

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

Une situation financière saine

Le maire a invité Florence Xhaard, agent comptable des finances publiques à la Trésorerie de Coulonges-Val d'Egray au dernier conseil municipal.

L'invitation a été lancée pour le lundi 7 septembre, date de la rentrée du conseil municipal. Et Florence Xhaard, agent comptable des finances publiques à la Trésorerie de Coulonges-Val d'Egray, a accédé à la demande du maire, Johann Baranger, pour la présentation budgétaire de la commune.

Après un aperçu de son travail, elle a évoqué le budget de la commune et la situation financière. En conclusion : « La situation d'endettement de la commune est bonne et maîtrisée, il y a une marge de manœuvre pour pouvoir réemprunter. Le fonds de roulement est d'un niveau correct, la situation financière est saine ».

Élection du maire délégué de Saint-Pardoux. Johann Baranger est élu avec 19 voix

Subventions. Le conseil déclare : « Seront subventionnables les associations locales définies comme ayant leur siège social sur l'ex-canton de Mazières et les associations qui viendraient directement en aide aux habitants de la commune. » Le plafond est de 160 €. Pour les scolaires, un voyage avec nuitée : 12 €, élève de primaire ; 15 € par collégien ; MFR,



Florence Xhaard, trésorière et agent comptable pour un centre de finances publiques.

CFA : 15 €.

« En ce qui concerne les associations locales, les attributions seront selon leurs projets et budget prévisionnel ». Au total, il a été attribué, lors de ce conseil, 2020 € de subvention aux associations.

Agence postale. Le réaménagement des bureaux de la mairie est en cours de réflexion. « Nous allons passer de trois secrétaires à cinq. Le relais postal va être abandonné par la cave à la fin de l'année. Nous allons la récupérer en mairie, elle deviendra une agence postale, avec un objectif : ouvrir le 1^{er} janvier prochain. »

Administratif. Ont été votés : la vente d'une parcelle au lotissement des Chaumes, un avenant sur la maîtrise d'œuvre des phases 6 et 7 des aménagements à Château-Bourdin, deux avenants concernant la maison Francette, le recrutement d'une archiviste pour les archives de Soutiers et la création de deux postes d'adjoint technique territorial.

Trame verte, bleue et noire. Des projets sont en cours, en collaboration avec Deux-Sèvres Nature Environnement : un travail sur l'éclairage public, la faune et la flore et un abri à chauve-souris sur un site à Château-Bourdin. Un vieux lavoir pourrait être remis en valeur, une mare pourrait être creusée pour en faire un espace pédagogique et de promenade. « Un projet réalisé en régie », dit le conseil municipal.